

ECOLE ELEMENTAIRE HENRI BARBUSSE
3, avenue de la Bordière

77290 MITRY MORY

COMpte Rendu du Conseil d'École du Lundi 3 Juin 2013

Etaient présents : M. PENEZ, représentant la municipalité

- Mme DOUTRELEAU, directrice de l'école
- **Les enseignants** : Mme MANDON, M. COIGNET, M. OGER, Mme GATEAU, M. LACROIX, Mme COMBELAS, Mme JOACHIM, Mme PRET, Mme COUVREUR, Mme BONDU, M. BERTHELOT
- Mme CHARLET, enseignante, secrétaire de séance
- D.D.E.N. : M. VILLACAMPA
- **Les représentants de parents d'élèves F.C.P.E. :**
Mme SZYCHIER-REMOADI, Mme PEREIRA, Mme GIRARD, Mme BALAND, Mme RHEMIMET
- **Les représentants de parents non constitués en association :**
M. LALOUE, Mme BEAUFILS, Mme ILDEF, Mme PEREIRA, Mme ABBATE, Mme RABOULIN, Mme MARIANI

❖ Bilan de l'année scolaire

L'année scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'école a enregistré 3 nouvelles inscriptions dans les classes banalisées et 9 enfants allophones.

❖ Projets de classes

Des projets ont été menés à l'initiative des enseignants : deux sorties scolaires par classe, trois classes de découverte, projection au cinéma le Concorde dont un film documentaire offert par la municipalité sur la sauvegarde de l'environnement, activités arts en partenariat avec l'Atelier, des rencontres sportives.

La sortie organisée au théâtre St Martin pour les classes de M. Lacroix et Mme Couvreur n'a pu être réalisée en raison d'une cessation d'activité. L'école a émis un recours auprès de l'assurance établissement afin d'obtenir le remboursement des arrhes versés soit 315 €. L'assurance ne couvre que les spectacles organisés par des associations départementales.

L'équipe enseignante remercie Mme le Maire pour la subvention de 10 € par enfant qui permet de financer en partie ces sorties ainsi que la mise à disposition d'un bus municipal par classe et par an.

❖ Bilan UPE2A (anciennement CLIN)

Onze élèves accueillis sur trois demi-journées dans le dispositif encadré par M. GOUBEAU. Ces élèves sont en très nette progression en langue parlée. L'arrivée de ces enfants alourdit les effectifs des classes et demande un temps d'observation et d'adaptation important pour les enseignants.

Cette année, M. Goubeau, intervenant sur ce dispositif, n'était présent que 3 demies journées dans la semaine ; intervention insuffisante au regard des enseignants.

L'an prochain, un dispositif sera rattaché à la circonscription de Dammartin. L'intervention du maître n'est pas encore déterminée.

❖ Evaluations nationales CE1 et CM2

Les livrets ont été livrés dans les écoles. Ces évaluations restent des outils pédagogiques utilisés librement par les maîtres, destinées à aider les équipes dans leurs choix pédagogiques pour mieux faire réussir les élèves. Elles ne donneront lieu à aucune remontée nationale des résultats. Chaque enseignant reste libre de son choix.

Pour l'année scolaire 13/14, de nouvelles modalités seront fixées sur la base des propositions du conseil supérieur des programmes.

❖ Dispositifs d'aides spécifiques

❖ Aide personnalisée

Lundi, Mardi et Jeudi de 11H30 à 12H10 ; pas d'aide le Vendredi.

75 élèves ont bénéficié de ce dispositif (45 en cycle 3 et 30 en Cycle 2)

Le bilan qualitatif des enseignants reste inchangé :

- des progrès pour les enfants rencontrant des difficultés d'ordre disciplinaire et ponctuelle
- pas ou peu de progrès pour les élèves ayant des difficultés d'ordre cognitif avec une absolue nécessité de prise en charge par les maîtres du réseau d'aides.
- peu d'investissement chez les enfants qui ne portent aucun intérêt à l'école et non soutenus par les familles.

A la rentrée 2013, ce dispositif sera intitulé Activité Pédagogique Complémentaire (APC) à raison de 36 H annualisées. Ce point sera abordé lors de la réunion des directeurs avec Mme l'inspectrice. Les modalités seront précisées lors des réunions de rentrée.

❖ Stages de remise à niveau

Ces stages se sont déroulés sur l'école Fraboulet pendant les vacances d'hiver et celles du printemps pour les élèves de CE1, CM1 et CM2. L'enseignant de la classe remplit une fiche diagnostique et propose des pistes de travail. Ce document est transmis à l'enseignant du stage qui à son tour, fera un bilan pour chacun de ces élèves. (31 propositions de l'école – 18 acceptations par les familles)

❖ Réseau d'aides spécifiques

Cette année, pas d'intervention des maîtres spécialisés sur l'école. Après analyse des résultats obtenus par les élèves de CP et CE1 au cours de l'année écoulée, une aide spécifique sera indispensable pour nombreux d'entre eux, dès la prochaine rentrée.

❖ Préparation de la rentrée 2013

A ce jour, 286 élèves seront présents à la prochaine rentrée, répartis sur 12 classes.

CP	Mme Mandon	23 élèves
CP	Mme Joachim	23
CE1	Mme Charlet	24
CE1	M. Coignet	24
CE1/CE2	Mme Gateau	21 (13 + 8)
CE2	Mme Challend	25
CE2	Mme Prêt	25
CM1	Mme Couvreur	26
CM1	M. Lacroix	26
CM1/CM2	Le directeur	20 (12 + 8)
CM2	Mme Combelas	24
CM2	M. Berthelot	25
Clin		

La rentrée est fixée au Mardi 3 septembre pour tous les élèves. Les horaires d'accueil modifiés seront précisés avant la fin de l'année scolaire dans le carnet de correspondance.

Des modifications dans le carnet de correspondance seront apportées dès la rentrée.

Les listes de matériel seront distribuées aux élèves les derniers jours de classe et affichées dans les panneaux extérieurs.

Les listes d'élèves affichées seront définitives. Aucun changement ne sera accepté. La constitution des classes est étudiée lors d'un conseil des maîtres et relève de la responsabilité pédagogique de l'équipe enseignante.

❖ Vie scolaire

❖ Emploi de vie scolaire

Le contrat de Mme BAUDOUIN Hélène renouvelé pour une durée de 6 mois, arrivera à son terme le 30 septembre 2013. Son renouvellement sera demandé.

❖ Kermesse : vendredi 7 juin à partir de 18 h 15 et jusqu'à 21 H

Une information sur le fonctionnement de cette manifestation a été distribuée aux élèves. Des précisions seront apportées dans les prochains jours ainsi que la carte gratuite donnant droit à 6 jeux. Les tarifs restent inchangés pour cette année.

❖ Sécurité – Hygiène - Travaux

❖ Passage de la commission technique (16 mai)

Durant cette visite, la liste de petits travaux est étudiée et complétée. Des réponses sont apportées.

- Les portes extérieures ne sont pas adaptées pour des enfants (difficulté pour les ouvrir). Malgré les interventions régulières du prestataire, les dysfonctionnements perdurent. Le problème est bien connu des services techniques qui insistent auprès de cette société afin qu'elle remédie de manière durable à cette situation. Le conseil d'école s'inquiète de ce dysfonctionnement en cas d'évacuation. La directrice précise, qu'à ce jour, une porte se bloque de l'intérieur et ne permet plus son utilisation par trois classes.

Les parents élus souhaitent être invités lors de ces rencontres sur le site. Mme DOUTRELEAU invite les parents à formuler leur demande à la mairie.

❖ Dysfonctionnements dans les toilettes

Encore des fuites dans les WC adultes et enfants dues à un engorgement des tuyaux d'évacuation. L'entretien de ces locaux est effectué deux fois par jour (8h30 et 15h30)

❖ Demandes renouvelées

- mise en peinture des classes et couloirs
- petits travaux toujours en attente de réalisation (pose de stores occultants salle 1...

❖ Demande à étudier déjà signalée

La rampe d'accès pour personne handicapée est inaccessible en raison du sens d'ouverture de la porte nouvellement installée.

Un organisme est passé sur l'école pour recenser les aménagements à apporter pour rendre accessibles tous les locaux de l'école.

❖ Travaux inscrits au budget 2013/14

- salle informatique déplacée avec ajout de postes supplémentaires
- libre choix laissé à l'école (un TBI ou chariot informatique)
- installation WI FI dans toutes les classes
- ravalement de 3 façades côté rue (en liaison avec les travaux effectués sur Zola)
- rénovation du préau avec remplacement des portes extérieures

❖ **Vois durant les vacances de Printemps**

Trois classes du 1^{er} étage ont été visitées. Au retour des vacances, les enseignants ont constaté la disparition de consommables alimentaires (14 paquets de gâteaux, 15 bouteilles de jus de fruits, 4 paquets de bonbons) stockés dans les armoires.

Fait plus grave, la disparition d'un matériel médical avec les équipements indispensables à l'usage d'un élève diabétique d'une valeur de 300 €. Cet appareil a été dérobé dans le bureau de l'enseignante. Une plainte a été déposée par l'école et par la famille.

D'autres disparitions ont été constatées : une imprimante, deux enceintes, ainsi que deux lecteurs CD.
Aucune effraction n'a été constatée !!!

D'autre part, la directrice insiste sur la présence régulière de jeunes adolescents pendant les week end et mercredis, les vacances.

Constats réguliers : cigarettes, emballages sur le sol, vitres cassées,

Le conseil d'école demande une surveillance accrue des locaux.

❖ **Paiement des études faites par les enseignants**

Les enseignants s'interrogent sur les modalités de paiement pour les études qu'ils effectueront la première semaine de Juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H.

Mme Doutreleau annonce son départ et remercie les parents de leur collaboration durant ces huit années passées sur l'école.

Mme CHARLET, secrétaire de séance



Mme DOUTRELEAU, directrice de l'école

